Mairie de Boissy-le-Cutté.fr
Adresse : 2 Grande Rue 91590 Boissy-le-Cutté
Tél. : 01 64 57 76 76 | Fax : 01 64 57 47 35
Mardi - Jeudi - Vendredi : 14h à 17h
Mercredi : 9h à 12h / 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h

L'ECHO BOISSILLON

N°50 – Novembre 2024

Horaires des services municipaux

Mairie
(01.64.57.76.76)
Mar, Jeu, Ven:14h-17h
Mer: 9h-12h/14h-18h
Sam: 9h-12h

Agence Postale
(01.69.23.39.79)
Mar, Mer, Jeu, Ven : 10h30-12h/16h-19h
Sam : 10h - 12h

Bibliothèque
(01.64.57.73.78)
Mer : 10h-12h/14h-18h
Sam : 9h30-12h30

Permanences Urbanisme
Tous les premiers lundis du mois de 18h30 à 20h sur rendez-vous.

Madame le Maire
vous reçoit sur rendez-vous.

Sommaire

Edito	p 2	Repair'Day	p13
Commémoration du 14 Juillet	p 3	Essonne verte/Essonne propre	p13
100 ans !	p 3	France Renov'	p14
Le Semaine Bleue	p 4	Taxe foncière	p14
Bilan travaux d'été /Travaux à venir	p 8	Accès aux déchèteries	p15
Travaux de réfection Grande rue	p 9	Raticide disponible en mairie	p15
Astreintes administratives	p10	Nouveau livret d'accueil	p16
Info pratiques CCEJR	p10	Enquête Publique PNR-Noël pour tous	p16
Interdiction 3,5t Rue des Vignes	p11	30 ans 'Au Sud du Nord'	p17
Attribution logements 'l'Orée du bois'	p11	Page des Associations	p18
Chantier Ambroisie à Boissy le Cutté	p12	Théâtre – Salon des arts – G. Dumont	p19
Cueillette au verger pédagogique	p12	Etat civil – Urbanisme - Agenda	p20

Chers Boissillons,

À la fin de la période estivale et du bel épisode de cohésion autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, c'est toujours avec beaucoup de détermination que nous abordons cette nouvelle rentrée scolaire.

La rentrée est un moment-clé. Outre le retour des enfants dans les écoles, c'est la période de finalisation ou le démarrage de projets et dossiers indispensables au fonctionnement de notre commune. L'équipe municipale reste mobilisée sur des projets dont la mise en œuvre est prévue à plus ou moins longue échéance mais dont la concrétisation est soumise aux aléas des budgets.

D'importants travaux se préparent sur le réseau d'eau potable et le réseau d'éclairage public en début d'année 2025. La Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, en charge de ces compétences, a établi avec l'aide de bureaux d'études des diagnostics de nos réseaux sur la commune. Les premiers travaux seront faits sur le réseau "eau potable" de la RD191 (Grande Rue et Rue de la Libération) ce qui entrainera quelques désagréments et notamment l'ajournement des travaux de reprise des enrobés qui étaient prévus par le département cet été 2024. Ces travaux sur le réseau d'eau potable vont se poursuivre jusqu'en 2030. Pour l'éclairage public, sont prévus quelques remplacements de candélabres, un rééquilibrage au niveau des armoires électriques, le réseau étant inégalement réparti selon les secteurs de la commune.

Quelques travaux de voiries sont en cours de validation par la Communauté de Communes (Compétence transférée), pour la reprise des rues (Maréchal FOCH, Vallées …).

Durant l'été, les agents de la commune ont également œuvré pour que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions pour tous, la liste des travaux à réaliser a été respectée.

Dans le chapitre travaux, (Article p8), la borne de recharge pour les véhicules électriques devrait faire son apparition dès cet automne sur la place de l'église.

Un moment important pour la commune, le début de la mise en location des appartements de la résidence « séniors » le 18 septembre dernier, les premiers locataires ont emménagé (Article p11).

La dernière partie de l'année sera ponctuée de divers évènements divertissants qui seront décrits dans ce nouveau numéro. Concernant ce chapitre, les élus ainsi que les agents de la commune se mobilisent chaque année pour prévoir des animations très diverses, pour faire vivre notre village. Malheureusement, force est de constater, et ce n'est pas un constat récent, que les Boissillons ne sont pas toujours au rendez-vous de ces évènements, seuls les services municipaux sont très prisés (exemple, la benne mise à disposition gratuitement 4 fois dans l'année) et les plaintes et critiques sont nombreuses. Mais pas ou peu de participation sur des manifestations communales (Voir article journée environnement p13).

Pour autant, la commune reste un lien rassurant qui garantit le bon fonctionnement des services publics de proximité, indispensables aux habitants.

Nous restons mobilisés pour défendre et faire avancer notre village !

SYLVIE SÉCHET

Monsieur PIERRE DOUSSINT, ***Maire honoraire de Boissy le Cutté***, est décédé le 13 Juillet 2024 à l'âge de 95 ans. Il avait exercé 2 mandats en tant que maire de la commune de 1983 à 1995 précédés d'un mandat en tant qu'Adjoint au Maire de 1977 à 1983 et un mandat en tant que Conseiller Municipal de 1971 à 1977. La municipalité tenait, par ce bref paragraphe, à lui rendre hommage pour son dévouement et son implication au service de la commune. Très attaché à son village, il a su marquer de son empreinte notre commune.

SYLVIE SÉCHET

Commémoration du 14 Juillet

En présence de Mme MARIE CLAIRE CHAMBARET, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'ESSONNE, nous avons célébré le 144e anniversaire de la Fête Nationale, officialisée en 1880 pour commémorer le 14 juillet 1789, auprès de l'arbre de la liberté dans la cour de la Mairie, assistés de M. BERNARD LANJUIN, lieutenant du Corps des Sapeurs-Pompiers, de M. ROGER BERGERON, représentant de l'Union Nationale des Combattants et de M. MARCEL LAUMONNIER, représentant de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'ALGÉRIE, du MAROC et de la TUNISIE.

Cette cérémonie a débuté par la remise du diplôme de la médaille d'or pour 35 années de travail par Mme Le Maire SYLVIE SÉCHET à M. JACQUES CHAPUT. Sa mise à l'honneur est le témoignage de notre reconnaissance à tous ceux qui œuvrent pour promouvoir les valeurs républicaines.

La célébration s'est poursuivie par la lecture d'un texte, réalisée par NOËLIE et MANON, Conseillères Municipales junior, et le discours de Mme SYLVIE SÉCHET en témoignage de notre croyance dans les valeurs républicaines et notre espoir de les voir respecter et progresser.

Le dépôt de la gerbe au nom de la commune a été effectué par Mme Le Maire accompagnée de NOËLIE et MANON.

Après la minute du silence, le chant de la Marseillaise a clôturé la célébration.

Pour leur adresser nos sincères remerciements, un pot de l'amitié a été offert à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de leur présence.

MONIQUE ZAMPERLINI

Fêter ses 100 ans, quel moment !

En pleine vacances d'été, le 26 Juillet 2024, Mmes PAULA FONSECA et MONIQUE ZAMPERLINI ont eu le plaisir de se rendre au domicile de Mme MERCES DE JESUS pour lui fêter son 100éme anniversaire.

Après l'accueil de sa fille, étonnée de notre venue, le moment chargé d'émotion fut l'offre d'un beau bouquet de fleurs accompagné d'une carte pour fixer nos vœux en ce jour mémorable. Quel bonheur de voir cette femme confortablement installée dans son fauteuil, recevoir ce bouquet avec un grand sourire pour nous témoigner sa joie.

Bon anniversaire Mme DE JESUS et tous nos meilleurs vœux pour vos 100 ans. Nous vous souhaitons la poursuite de votre vie dans une complète sérénité entourée de tous vos proches.

MONIQUE ZAMPERLINI

La Semaine Bleue

Désormais, pour ne pas faillir à la tradition, les membres du Comité d'Actions Sociales ont organisé sous le thème du « Cinéma » des activités d'animation pour les anciens, à l'occasion de la Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Âgées.

Les activités étaient planifiées tous les après-midis durant la semaine du 30 septembre au 06 octobre 2024.

Le Lundi 30 Septembre 2024 : LOTO de 14h à 18h à la Salle des Fêtes

Nous avons accueilli 27 participants de BOISSY-LE-CUTTÉ et de MESNIL-RACOIN. Après la vente des cartes et des pions, l'installation des participants pleins d'espoir, et la mise en place des conditions du tirage, un silence s'est instauré dans la salle et l'attention était à l'apogée. La concentration était telle que la manifestation des gagnants était à peine audible. Lors des tirages de nombreux exæquos se sont manifestés qui ont conduit à des tirages au sort pour déterminer le gagnant.

À 16h un goûter a été servi. Il a permis pour les participants de se détendre et de discuter sur les premiers résultats et des relations à bâton rompu autour d'un café, d'un thé ou d'un jus de fruit accompagné pour ceux qui le désiraient d'une part de gâteau préparé par les membres du Comité d'Actions Sociales.

Après le jeu a repris jusqu'au 21^{éme} tirage et tous les lots ont été gagnés pour la satisfaction des bienheureux au jeu.

Le Mardi 1er Octobre 2024 : Visite au MUSÉE GRÉVIN à PARIS de 9h45 à 19h

Cette sortie a rassemblé 16 participants très ponctuels pour un départ en car de BOISSY-LE-CUTTÉ à 9h45 en direction de PARIS. Quelques appréhensions étaient présentes relatives à la circulation dans PARIS car une manifestation était prévue, mais tout s'est bien passé malgré quelques embouteillages. L'arrivée devant le restaurant « MA COCOTTE DU FAUBOURG » a eu lieu à 11h45, la bonne heure pour un bon déjeuner. Un excellent repas arrosé de merlot ou d'eau gazeuse, nous a été servi dans une ambiance très conviviale (Apéritif : kir ou cocktail sans alcool, Poulet fermier et purée maison, brioche façon pain perdu accompagnée de caramel et de glace à la vanille). Ce repas s'est terminé par un bon café.

Ensuite, nous nous sommes rendus au MUSÉE GRÉVIN situé à proximité du restaurant. Le Musée rassemblant 250 statues de cire, l'occasion était grande de voir parmi elles les personnalités de différents univers et surtout des stars de cinéma.

La visite a commencé par un spectacle féerique de sons et lumières, bercé par une musique douce qui rythmait les lumières, dans une salle circulaire avec des murs recouverts de miroirs. Pour profiter au maximum du spectacle la salle était plongée dans le noir.

…

La Semaine Bleue (Suite)

Ensuite, le moment était venu pour satisfaire sa curiosité et le jeu (Savoir reconnaître les statues et pouvoir jouer avec elles). Des photos des participants ont été prises avec les statues ainsi qu'une photo souvenir du groupe. Des objets emblématiques du Musée ont pu être achetés dans sa boutique, à la fin de la visite.

Une boisson a été offerte à tous par Mme SYLVIE SÉCHET avant l'arrivée du car à 17h pour un retour à BOISSY-LE-CUTTÉ à 19h.

À notre arrivée, les participants ont remercié Mme Le Maire SYLVIE SÉCHET et les membres du Comité d'Actions Sociales pour cette journée qui a remporté tous les suffrages.

Le Mercredi 2 Octobre 2024 : Atelier d'Automassages de 14h à 17h.

Cet atelier animé par Mmes MARYLINE SASSIER et MONIQUE ZAMPERLINI a rassemblé 5 participants.

Les participantes ont pu découvrir des gestes simples qui permettent d'entretenir leur corps et calmer certaines douleurs qui entravent leur liberté de mouvements. Cet atelier s'est déroulé en deux parties : Un temps d'exercices physiques au moyen de mouvements de gymnastique douce et un temps massage qui renforce le temps des exercices physiques et apporte un confort cutané par l'utilisation de crèmes adaptées aux différentes parties du corps.

Toutes les participantes ont accompli les gestes essentiels et ont reconnu le bien-fondé de la méthode.

Pour parfaire ces exercices, Mme MARYLINE SASSIER leur a proposé un massage du haut du dos (les trapèzes) pour un moment de détente et de relaxation très apprécié. Un petit livret leur a été offert à la fin de l'atelier pour pouvoir reproduire les différents massages.

Un goûter a été servi pour ressourcer les participantes qui leur a permis de verbaliser leur ressenti de cette animation, et de profiter de ce moment propice aux échanges dans la bonne humeur.

…

La Semaine Bleue (Suite)

Le jeudi 3 Octobre 2024 : Après-midi jeux de 14h à 17h à la Salle des Fêtes

Nous avons accueilli dans une ambiance musicale 12 participants parmi lesquels les habitués des jeux du jeudi et une invitée Mme MARYLINE SASSIER membre du Comité d'Actions Sociales.

Différents jeux ont été choisis pour animer cet après-midi : La belote, jeu plébiscité par 4 joueurs passionnés, le Triomino, le Rummikub pour une autre table de 4 qui ont fini par jouer au Scrabble, et une autre table de 4 qui ont commencé à jouer au Scrabble et fini par choisir le Skyjo.

Cet après-midi s'est déroulée dans le calme et la concentration car certains joueurs découvraient certains jeux et voulaient se montrer dignes des joueurs de la table.

Un goûter offert par la Mairie a eu lieu à 16h30 auquel ont été invitées Mme PAULA FONSECA et Mme SYLVIE SÉCHET. Ce goûter a été le moment d'échanges entre les participants, l'occasion de rire et de se retrouver ensemble dans la détente complète avant l'activité cinéma du lendemain qui n'offrira pas cette opportunité.

Le Vendredi 4 Octobre 2024 de 13h15 à 16h au Cinéma CONFLUENCE à MENNECY

Nous avons enregistré pour cette activité 18 participants en comptant les chauffeurs car le transport a été réalisé en covoiturage.

Pour faire suite aux activités d'animation sous le thème du cinéma, la Mairie a offert aux participants de la Semaine Bleue, une séance de cinéma.

Le titre du film retenu, que les membres du Comité d'Actions Sociales voulaient placer dans la bonne humeur, était « On fait quoi maintenant ? » avec les acteurs suivants : LUCIEN JEAN-BAPTISTE, GÉRARD DARMON, ISABELLE NANTY et ZABOU BREITMAN.

Le thème du film traitait d'un problème de société : le chômage après un licenciement brutal mais sous un angle humoristique, voire farfelu, mais qui a offert un bon moment au regard du jeu des acteurs.

À la fin de la séance les participants étaient satisfaits du choix du film en raison de la présence et de la façon de jouer des acteurs et certains nous ont transmis qu'ils avaient apprécié sa teneur.

…

La Semaine Bleue (Fin)

Le Dimanche 6 Octobre 2024 de 12h à 18h repas des Anciens à la Salle des Fêtes.

Ce repas clôturait la Semaine Bleue avec pour thème "le Cinéma".

Mme Le Maire, SYLVIE SÉCHET et Mme MONIQUE ZAMPERLINI ont accueilli les convives avec plaisir à leur entrée dans la salle, accompagnées du ventriloque STÉPHANE LYDO et son assistant le lapin ERNEST. Ils ont été relayés par les autres membres du Comité d'Actions Sociales pour leur installation dans la salle et leur servir l'apéritif.

Au total 56 personnes étaient présentes pour déguster un repas succulent préparé par le Traiteur CÉDRIC BEDEAU inspiré de titres de film, et s'amuser dans une ambiance conviviale.

L'animation musicale était assurée par PATRICK CHATELIN très heureux de retrouver les Boissillons et déterminé à les faire danser. Dans l'animation de ce repas des Anciens, le Ventriloque mais aussi magicien, impatient de se faire connaître était décidé à les faire participer, à les étonner et à les faire rire. Mission réussie.

L'après-midi a montré une participation active à la fête et aux activités récréatives proposées, de nombreux boissillons, dans un climat agréable et stimulant.

À leur départ, certains participants nous ont manifesté leur satisfaction sur les activités proposées durant la Semaine Bleue et la qualité des animations autour du repas.

Merci à tous pour nous avoir fait vivre ce moment festif et rendez-vous l'année prochaine.

MONIQUE ZAMPERLINI

- Les travaux programmés (Voir EB 49) et effectués par le service technique durant l'été ont tous été exécutés.

Travaux sur l'école primaire

Travaux sur l'école maternelle

- L'agrandissement du parking du Pôle Santé par l'Entreprise ESSONNE TP a été réalisé début Octobre.

Il n'en est pas de même pour les travaux planifiés avec les entreprises :

- Concernant la reprise des murs de clôture de l'école par l'association VIR'VOLT (juillet 2024), le chantier est resté inachevé, il sera nécessaire de faire appel à une entreprise pour terminer les travaux approximatifs et mal exécutés.
- Le nettoyage complet des radiateurs écoles et mairie (désembouage), des contraintes techniques ont fait que cette intervention doit être reprogrammée.
- L'Église / parking de l'église : Reprise des moulures extérieures le long de l'église par la société DESTAS ET CREIB est programmée début Novembre.
- L'intervention pour l'installation d'une Borne de recharge (pour les véhicules électriques) sera effective en Novembre 2024.

SYLVIE SÉCHET

Travaux à venir sur la rue des Vallées / rue du Maréchal Foch

Après plusieurs rebondissements, la commune a réussi à récupérer le reliquat de l'enveloppe budgétaire sur les travaux de voirie qui avait été bloqué en 2021 par la CCEJR suite à ses déboires financiers (110.112€).

En 2024, la commune a souhaité utiliser cette enveloppe pour remettre en état les enrobés des rues des Vallées et rue du Maréchal Foch (ce qui était prévu depuis 2021…). Vu la somme, certes non négligeable, il n'est pas question d'entreprendre l'enfouissement des réseaux (ce qui nous aurait coûté plusieurs centaines de milliers d'euros en plus).

Vu la période avancée de l'année, ces travaux vont se dérouler en deux phases. La première, réalisée entre le 18 et le 22 Novembre 2024 permettra à l'entreprise ESSONNE TP de préparer la voirie à recevoir un nouvel enrobé (réparation des trous importants et des flashs (creux créant de petites flaques) sur l'enrobé actuel).

Vu la technique choisie pour refaire l'enrobé (pose d'un enrobé liquide avec gravillonnage en 2 passes, la 2e passe permettra de poser un gravillonnage plus fin que lors de la première passe), cela ne sera pas réalisable avant l'année prochaine. La seconde phase aura lieu dès que le temps le permettra début 2025.

Les riverains seront prévenus en temps voulu des modalités des travaux directement par une information de la CCEJR dans leur boite aux lettres.

J-MICHEL DUMAZERT

INFO TRAVAUX

Modification dans le planning des travaux de réfection des voiries Grande Rue et Rue de la Libération

Nous vous avions annoncé dans l'EB49 de Juillet que le Département envisageait de procéder à des travaux sur les bandes de roulement situées sur la RD191 Grande Rue et Rue de la Libération ainsi que sur la structure de la voirie rue de la Libération.

Même si le calendrier n'était pas encore complètement finalisé, cela devait se faire pour partie durant l'été mais c'était sans compter sur la Communauté de Communes qui a pour sa part programmé une étude sur l'état des canalisations d'eau potable sur ces mêmes voiries.

Des travaux d'évaluation de l'état des différentes canalisations sur ces deux axes ont donc été effectués, vous avez dû vous en rendre compte… Certains ont même occasionné une fuite assez importante puisqu'il a fallu passer en circulation alternée pendant quelques jours sur le tronçon en face de la mairie (en fait d'analyse de l'état des canalisations, l'une d'entre elles a été percée lors des travaux !). D'après les dernières informations, une des canalisations de la Grande Rue sera conservée car en bon état et l'autre sera supprimée (la plus petite), la canalisation sur la rue de la Libération sera remplacée et déplacée. Ces travaux seront lancés début 2025 par Suez pour le compte de la CCEJR.

Lors de la dernière réunion sur le sujet, la mairie a fait savoir qu'il n'était pas question de couper la circulation pendant la totalité des travaux de remplacement des canalisations (dont nous ne connaissons pas encore la durée), ce que demandait Suez. Il a aussi été rappelé que le Département ayant repoussé les travaux sur ces mêmes voiries, il serait impératif qu'il puisse mener à bien la réfection des enrobés et de la structure de la rue de la Libération à l'été 2025 (à l'identique de ce qui était prévu à l'été 2024).

Les travaux de remplacement des canalisations d'eau potable devraient donc se terminer avant fin Juillet 2025 pour permettre au Département de réaliser ses propres travaux dans la foulée.

Pour rappel, le Département envisageait d'intervenir en premier sur l'entrée de ville côté Parc Loisirs jusqu'au Maximarket pour refaire l'enrobé. Et en deuxième lieu de l'entrée de ville côté STRF jusqu'au Maximarket pour reprendre la structure de la voirie et refaire l'enrobé durant le mois d'Août.

À ce jour, nous attendons toujours les dates prévisionnelles de ces travaux aussi bien de la CC et de Suez que de l'Unité Territoriale Départementale Sud (UTD Sud).

Autres travaux à venir sur le réseau d'éclairage public :

La CCEJR a lancé une étude globale sur la remise en état des points lumineux et armoires électriques de son territoire. D'après les premières informations, BOISSY LE CUTTÉ ne devrait être impactée par le remplacement de ces équipements qu'à partir de 2026. Les points lumineux, non conformes aux nouvelles réglementations, seront remplacés par des éclairages à LED et les armoires électriques seront remplacées si nécessaire. Un rééquilibrage des réseaux d'éclairage sur les armoires devrait être effectué (il y a de plus en plus de coupures d'éclairage sur le village dues à ce déséquilibre).

Pour information, les problèmes sur l'éclairage public de la partie Est du village (RD191, M[al] Foch, rues des Chaumonts et des Bleuets) sont dus à la rupture d'un câble électrique enterré. La CCEJR est en attente d'informations complémentaires de la part de Bouygues pour remplacer les 5 mètres de câble défectueux.

⇒*Pour les interventions prévues sur le réseau "eau potable" et "éclairage public" de la commune, la CCEJR compétente dans ces deux domaines, sera en charge de la communication aux habitants, de la prise en charge et de la surveillance de la bonne exécution des travaux.*

J-MICHEL DUMAZERT

Astreintes administratives

Suite à la délibération prise lors du Conseil Municipal de Mai 2024 sur les astreintes administratives prévues par le code de l'urbanisme, les premiers courriers ont été envoyés aux intéressés.

Pour le moment, il ne s'agit que de courriers demandant la régularisation des infractions au code de l'urbanisme mais les mises en demeure de régulariser leur situation suivront si rien n'est entrepris par les différents propriétaires qui ont reçu ces courriers. Pour information, il est toujours possible de demander un rendez-vous en permanence urbanisme si les faits reprochés ne sont pas clairs ou si vous souhaitez plus d'informations sur ce que vous êtes censés faire.

Pour rappel, ces mises en demeure s'accompagneront d'une astreinte entre 30€ et 500€ par jour de retard comptabilisé à partir du délai qui sera mentionné dans la mise en demeure que recevront les personnes en délicatesse avec le règlement du PLU ou n'ayant pas respecté le contenu de leur Permis de Construire ou Déclaration Préalable.

Le barème est clairement mentionné dans l'arrêté que vous pouvez retrouver sur le site Web de la commune (onglet 'Documents' puis 'liens pratiques' et enfin paragraphe 'Délibération sur les astreintes administratives'). Il dépend de l'importance de la faute commise et du fait qu'elle soit plus ou moins régularisable. Moins l'erreur commise sera régularisable, plus l'astreinte sera onéreuse (pour prendre des cas concrets, l'installation d'un brise-vue synthétique interdit par le PLU sur une voie publique sera moins pénalisée que la construction non régularisable d'un abri de jardin mais tant que vous n'aurez pas régularisé votre situation, la somme à payer continuera d'augmenter jusqu'à un maximum de 25.000€ prévu par la loi, ce qui n'arrêtera pas pour autant les poursuites judiciaires.

Nous ne nous réjouissons pas d'avoir recours à ce genre de procédé, mais face à la mauvaise foi de certains déclarants et pour une égalité de traitement vis-à-vis de ceux qui respectent le règlement du PLU, nous n'avons pas d'autre recours que celui de ces astreintes administratives. Et nous ne sommes visiblement pas les seuls puisque l'État en a fait une loi.

J-MICHEL DUMAZERT

Info pratiques CCEJR

Certaines des compétences gérées précédemment pas la commune ont été reprises, petit à petit, par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) comme le ramassage des ordures ménagères, la voirie ou plus récemment l'éclairage public. Cette dernière met à votre disposition des pages Web qui vous permettent de lui remonter tout souci que vous pourrez rencontrer sur ces différentes compétences.

Remplacement de bac de collecte de déchets :
https://www.entrejuineetrenarde.org/vos-services/traiter-les-dechets/changer-son-bac

Nids de poule ou pb de voirie :
https://www.entrejuineetrenarde.org/vos-services/entretenir-votre-cadre-de-vie/voirie-intercommunale

Éclairage public défaillant :
https://www.entrejuineetrenarde.org/vos-services/entretenir-votre-cadre-de-vie/eclairage-public

Pour l'éclairage public, qui nous pose beaucoup de soucis ces derniers temps, n'hésitez pas à signaler directement à la CCEJR les problèmes que vous rencontrez en suivant les indications sur le site Web (les liens ci-dessus sont aussi disponibles sur le site Web de la Commune dans l'onglet "liens pratiques").

La commune avait pris contact avec la SICAE, avant que le marché d'entretien de l'éclairage ne soit réattribué par la CCEJR à Bouygues, pour rééquilibrer les charges du réseau sur certaines armoires électriques maintenant totalement surchargées. Un nouvel équipement électrique avait alors été installé près du City Stade. De plus, la toute dernière armoire électrique installée ruelle Godard près du nouveau lotissement devrait permettre d'encore mieux répartir la charge du réseau d'éclairage. Ce point est actuellement en cours de discussion avec les services techniques de la CCEJR.

J-MICHEL DUMAZERT

Interdiction de la rue des Vignes/RD56 aux 3,5t (Suite…)

Lors d'une réunion en mairie en Juillet dernier avec toutes les parties prenantes sur ce sujet épineux, il avait été décidé par la Préfecture de flécher la 'Zone d'Activité Économique des Perchés' (AllPack, GoEmbal et les serres agricoles) sur les différentes voies d'accès de façon à permettre aux poids lourds de s'orienter correctement et d'éviter l'accès à cette zone par le bas de la RD56.

Il faut bien reconnaitre que certains poids lourds continuaient à passer par le carrefour RD191/RD56 malgré les panneaux d'interdiction aux 3,5t et la Gendarmerie attendait que la signalisation adéquate soit installée avant de verbaliser.

Suite à une relance récente de la mairie, nous avons maintenant la confirmation de la part du Département que les panneaux ont été posés très récemment.

Les conducteurs de poids lourds n'auront plus d'excuse pour ne pas s'être orientés suffisamment tôt pour éviter d'avoir à passer par le bas de la Rue des Vignes/RD56.

Ne reste plus aux autorités qu'à verbaliser les chauffeurs récalcitrants qui s'engageront sur la partie de voirie interdite.

J-MICHEL DUMAZERT

Attribution des logements Résidence Sénior

La résidence sénior de BOISSY LE CUTTÉ « L'ORÉE DU BOIS » comporte 21 logements qui sont attribués lors de commissions réunies à peu près tous les 15 jours. Elles ont pour mission d'attribuer chaque logement en traitant les dossiers de candidature avec équité. L'attribution d'un logement s'effectue donc après examen des dossiers de candidature au sein de la commission et sous conditions de ressources.

Lors de ces commissions, les dossiers de demande de logement sont étudiés en fonction de critères bien différents selon l'organisme qui les présente. En effet, la commune n'est en charge que de 3 logements auxquels s'ajoute un regard sur les 6 logements gérés par Valloire habitat, le reste des logements est réparti entre Action Logement, le Département et la Préfecture. Tous ces partenaires ont contribué financièrement à la construction de la résidence et la contrepartie était de bénéficier d'un nombre de logements à attribuer.

Sur les 3 derniers prestataires, la commune n'a pas ou peu le choix des locataires proposés. En effet, ces instances proposent des futurs locataires souvent en relogement d'urgence ou en logement précaire en essayant de respecter au maximum la qualité de « sénior ».

À ce jour, plusieurs logements ont été attribués et sont occupés depuis le 18 septembre.

La résidence comportera un local médical ainsi qu'une salle d'activité pour les séniors, tous les deux gérés par la municipalité. Les après-midi jeux de nos séniors seront surement déplacés de la salle des fêtes vers cette nouvelle salle d'activité dès que les démarches administratives en cours le permettront.

L'inauguration de la résidence est prévue le 4 novembre prochain, l'horaire reste à confirmer.

SYLVIE SÉCHET

Vous avez dit ambroisie à feuilles d'armoise ?

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante réglementée depuis 2017 parce que sa prolifération menace la santé humaine. Cette plante, originaire d'Amérique du Nord, émet en été des grains de pollen très allergisants provoquant chez les personnes sensibles des rhinites, des conjonctivites, de l'asthme.

En Ile de France, en 2023, seulement 15 foyers d'ambroisie à feuilles d'armoise ont été recensés. En effet, contrairement à d'autres régions, l'Ile de France n'est pas (encore ?) impactée par cette plante.

Le foyer d'ambroisie à feuilles d'armoise de BOISSY-LE-CUTTÉ est géré depuis 2020. Dans le cadre du partenariat Conseil départemental de l'Essonne-FREDON ILE DE FRANCE, la commune de BOISSY-LE-CUTTÉ bénéficie d'un accompagnement pour la gestion de l'ambroisie située en bord de route communale. Des chantiers collectifs réunissant des Référents Sentinelles 91 ont été organisés pour arracher de manière ciblée la plante. De plus, des observations régulières ont permis de déclencher des interventions de fauche ou de binage au moment le plus pertinent. Enfin, le bord de route est fauché le plus tardivement possible pour empêcher la levée des graines d'ambroisie.

Toutes ces actions ont permis de faire régresser de manière drastique le foyer. Ainsi « seulement » 300 plants d'ambroisie ont été arrachés le 25 juin 2024 !

Pour plus d'information sur l'ambroisie : accueil@fredonidf.com

Chiffres clé de l'ambroisie à feuilles d'armoise à BOISSY LE CUTTÉ :

- 2019 : détection du foyer d'ambroisie.
- Entre 2020 et 2023, 1 chantier collectif d'arrachage manuel annuel (en moyenne 10 personnes), 2 agents communaux très impliqués.
- Au moins 3 interventions de gestion par an depuis 2020.
- Nous sommes passés de 18000 pieds arrachés au maximum lors du chantier en 2021 à 300 pieds arrachés au cours du chantier en 2024 !

FREDON ILE DE FRANCE

La cueillette au verger pédagogique

Les arbres du verger pédagogique, projet instauré par les Conseillers Municipaux Juniors de la mandature 2020-2022, étaient parvenus au stade de la cueillette des premiers fruits.

Le samedi 31 Août 2024 à 10h00, Mmes KARINE LANIAU et MONIQUE ZAMPERLINI ont organisé et accompagné les Conseillers Municipaux Junior 2020-2022 et les Conseillers Municipaux Junior 2023-2025, assistés de leurs parents pour passer à l'action. Munis du matériel adéquat (escabeaux, échelle, sacs et paniers) tous les cueilleurs étaient parés pour réaliser la récolte des fruits qui promettait d'être fructueuse.

Une organisation méthodique : parents dans les arbres, enfants avec les sacs, a permis d'obtenir une quantité conséquente de pommes, de poires, de prunes et de raisin noir.

Seuls les cerisiers n'ont pas donné de fruits, encore trop jeunes, et pour le raisin blanc, il était trop tard, les grains étaient secs.

La récolte terminée à 12h00, tous les participants sont repartis avec un sac rempli de toutes les catégories de fruits, bien déterminés à faire de la compote de pommes l'après-midi.

Merci aux Conseillers Municipaux Juniors et aux parents volontaires pour avoir participé à l'étape finale de ce projet des Conseillers Municipaux Juniors de la mandature 2020-2022 en cette année 2024. À l'année prochaine.

MONIQUE ZAMPERLINI

Un Repair'Day ??

Ce samedi 21 septembre, a eu lieu une nouvelle édition de la journée de l'environnement, dans le cadre de l'opération 'Essonne Verte, Essonne propre'. Pour cette année, le thème était la valorisation des déchets en leur donnant une deuxième vie. Un "Repair'day" pour être plus précis.

À ce titre, LA RECYCLERIE DU GÂTINAIS, association d'insertion par le travail, était mise à l'honneur en exposant un panel de produits valorisés par leurs ateliers et en tenant un stand de réparation de vélos. Au total, sept personnes, de leur équipe, se sont déplacées pour couvrir l'événement. Puis, Pierre, bénévole passionné de bricolage, réparait les petits appareils que les habitants lui apportaient au cours de la journée. Comme ce couple, satisfait de repartir avec leur appareil à hot-dog réparé.

Pendant ce temps, Claude accueillait les habitants à la benne, mise à disposition par le Département pour l'occasion. Cette benne était pleine dès midi.

Huit élus municipaux ont contribué au bon déroulé de cette journée.

C'était une magnifique journée, ensoleillée, au cours de laquelle les membres de l'association ont pu échanger sur leur parcours d'insertion au sein de la Recyclerie.

Enfin, des jeunes filles se sont acheté des robes, dont une cousue main. 3 euros la robe, revalorisée.

Ce que je ne vous dis pas ?

Les SIX visiteurs dans la journée, de 10h à 17H. Seulement SIX !! Personne n'est venu au traditionnel ramassage des déchets du samedi matin.

Les 5 mois de préparation pour concevoir ce projet. Les 500 flyers distribués dans chaque boîte aux lettres, dans les cahiers des classes, le Facebook et le site Web de la mairie, dans les lieux d'affichage municipal.

Nous pouvons conclure qu'il est inutile de renouveler une telle opération !

KARINE LANIAU

L'école contribue à l'opération 'Essonne Verte Essonne propre'

Chaque année, l'école de BOISSY LE CUTTÉ et la municipalité organisent un ramassage des déchets dans les rues et les chemins forestiers de la commune.

Cinq mois avant l'opération, le Département fait un appel à candidature pour mener des opérations de nettoyage dans le cadre de l'événement 'Essonne Verte Essonne Propre'.

Nous avons répondu présents et une semaine avant le jour du ramassage, un élu municipal va récupérer le matériel de collecte au DOMAINE DE MONTAUGER, à MENNECY. À savoir gants, sacs poubelles et affiches pour la communication.

Ensuite, nous nous sommes réunis le vendredi 20 septembre à 13h30, les élèves de l'école primaire, parents bénévoles, enseignantes et élus pour la collecte.

Le soleil était de la partie. Les enfants ont pris au sérieux leur mission et ont rempli une douzaine de sacs poubelles de mégots, emballages, canettes, bouteilles en verre, mouchoirs en papier, etc…

Nous remercions l'équipe scolaire pour son investissement.

KARINE LANIAU

Permanences Conseil France Renov'

Le PNR du Gatinais Français en association avec la CCEJR peut vous aider dans l'amélioration de votre confort et les économies d'énergie. France Renov' est un service public gratuit et indépendant créé par l'État et piloté par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). Ce service pourra vous guider dans vos projets de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement.

Pour prendre rendez-vous, vous devez préférentiellement vous rendre sur le site https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com/ ou appelez le 01.64.98.11.79.

Une fois sur le site Web, vous devrez sélectionner le 'Conseiller d'Entre Juine et Renarde' dans le tableau qui vous sera présenté et vous pourrez réserver directement un rendez-vous avec le conseiller France Renov'.

Lors de ce rendez-vous, le conseiller France Renov' pourra vous aider à définir les travaux les plus appropriés à votre situation mais aussi vous aider dans vos démarches administratives et vous fournir des informations sur vos droits ainsi que sur les aides et les financements disponibles pour vos travaux.

J-MICHEL DUMAZERT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Taxes foncières pour 2024
votées et perçues par la commune de
BOISSY-LE-CUTTE
les collectivités territoriales et divers organismes

Taxe foncière

L'automne est aussi la période de la récolte des taxes foncières… Cette année, même si le taux communal n'a pas changé (stable à 32% par rapport à l'année dernière, pour information le taux moyen en France est de 35,8%), tout comme le taux de la CCEJR stable à 6%, le taux de la taxe spéciale a augmenté de 1%. Le taux de la Taxe sur les ordures ménagères a diminué de 4% tout comme le taux de la Taxe Gemapi de 9%.

Taxes foncières 2024	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	32,00 %	%	6,00 %	0,58 %	14,93 %	0,832 %	
Taux 2024	32,00 %	%	6,00 %	0,587 %	14,32 %	0,754 %	

Malgré ces baisses, votre taxe foncière a quand même augmenté en 2024 puisque le taux de base a été réévalué par l'état de 3,9% (pour mémoire la hausse était de 7,1% l'année dernière).

Autrement dit, si, sur votre relevé des Taxes Foncières 2024, le taux de variation dans la première colonne (part communale) n'est pas aux alentours de 3,9% ('aux alentours' à cause des arrondis), c'est qu'il y a eu une évolution dans vos données cadastrales utilisées par les impôts. Soit vous avez déclaré une évolution dans votre habitation soit le fisc s'en est chargé pour vous… La commune n'a pas la main sur ces données.

Si le montant de vos Taxes Foncières vous semble trop élevé, vous avez un an pour le contester auprès du service des impôts (inutile là aussi de le faire en mairie, nous n'aurons pas les informations nécessaires puisque nous ne gérons que le taux de la part communale). Pour ce faire, vous devrez vous connecter à votre espace particulier sur le site des impôts ou par courrier recommandé au service des impôts de Corbeil Essonnes (tout ceci est expliqué sur votre relevé des Taxes Foncières).

J-MICHEL DUMAZERT

Accès aux déchèteries : Usagers particuliers, créez votre compte en ligne en 2024

Depuis le du 1er Juillet 2024, vous devez avoir créé votre compte personnel sur le site du Siredom pour pouvoir accéder aux déchèteries du réseau du Siredom.

Pour les nouveaux usagers

Cette procédure est désormais obligatoire. Après création de votre compte, vous serez invités à vous rendre à la mairie pour qu'elle vous délivre votre badge d'accès.

Pour les usagers avec un badge Siredom

Vous avez jusqu'au **1er avril 2025** pour créer votre compte.

En théorie, vous n'aurez pas besoin de vous déplacer en mairie si vous avez déjà un badge d'accès aux déchèteries du Siredom. Mais, si vous n'avez pas accédé à une de ces déchèteries depuis plusieurs mois (en théorie c'est même deux ans), votre badge pourrait avoir été désactivé et dans ce cas, vous ne vous en rendrez compte qu'une fois devant la barrière d'entrée à la déchèterie… Alors, il vaut mieux prendre vos précautions et créer votre compte et demander à vérifier si votre badge est toujours actif…

En suivant ce QR code, vous accéderez directement au site du Siredom pour entamer vos démarches… Attention, l'acceptation de votre compte peut demander plusieurs jours…

https://www.siredom.com/portail-decheteries

Un tutoriel pas à pas vous y attend pour vous guider.

Pour information, le N° de carte que vous pourrez trouver sur le site associé à votre compte une fois qu'il sera créé (dans l'encadré rouge ci-contre) ne correspond pas au numéro que vous pouvez voir sur la carte d'accès délivrée en mairie… mais c'est normal. Le N° qui apparait sur le site est celui qui est contenu dans la puce de la carte qui n'est pas le N° inscrit sur la carte !

J-MICHEL DUMAZERT

Raticide disponible en mairie

La vie dans un village n'apporte pas que de bons côtés. En effet, la vie rurale est souvent accompagnée de ces nuisibles (mulot, rat, souris, …). Certains vivent dans les étages supérieurs des bâtiments, tandis que les autres occupent le sous-sol et les abords des bâtiments.

Ils peuvent causer des dommages aux cultures, aux réserves alimentaires dans les armoires, aux fils électriques, aux tuyaux et donc causer des fuites d'eau ou encore abîmer l'isolation des habitations.

En prévention, la Mairie réalise chaque année deux campagnes de dératisation des voies publiques et réseaux de la commune.

Si vous êtes concerné par la présence de nuisibles, vous pouvez bénéficier d'une mise à disposition de raticide en vous rendant au secrétariat de mairie avec votre contenant.

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le nouveau livret d'accueil

La création d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants et habitants était indispensable.

Les élus de la Commission Communication ont élaboré ce livret qui concentre les informations essentielles à la vie communale.

Ce livret est maintenant finalisé et mis à la disposition des habitants à l'accueil de la mairie.

Il est aussi disponible sur le site Web de la commune, onglet « Documents » puis « liens pratiques » et enfin rubrique « Autres documents - Livret d'accueil » en bas de la page.

SYLVIE SÉCHET

Enquête publique du PNR du Gatinais Français

Le PNR lance une enquête publique sur le projet de charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français "Objectif 2026-2041". Elle se tiendra du 4 novembre au 4 décembre 2024.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est disponible sur le site internet https://www.registre-numerique.fr/pnr-du-gatinais/ et aussi accessible via le QR code ci-contre ou sur le site du PNR https://www.parc-gatinais-francais.fr/enquete-publique/ .

Le projet de Charte a pour objet de déterminer pour le territoire du Parc Naturel Régional, et ce pour une durée de 15 ans, les orientations de sa protection, de sa mise en valeur et de son développement ainsi que les mesures permettant de les mettre en œuvre. Il traduit la volonté des partenaires de travailler collectivement pour assurer une gestion cohérente, durable et concertée du développement de leur territoire.

Un Noël pour tous !

La commune de BOISSY-LE-CUTTÉ organise cette année encore l'opération 'La Boite de Noël' pour les personnes démunies en Essonne.

- Trouver une boite ouvrable (Boite à chaussures par exemple).
- Décorer la boite qui doit être remplie comme indiqué ci-contre (1 mot doux, 1 truc chaud, 1 truc bon, 1 produit de beauté, 1 loisir).
- Indiquer sur la boite à qui est destiné le contenu : Homme, Femme, Enfant (garçon, fille + âge).
- Déposer votre boite du cœur à la mairie de BOISSY LE CUTTÉ aux heures d'ouverture avant le **7 Décembre 2024 (date limite)**.

La commune se chargera de l'acheminer au point relais partenaire de l'opération.

30 ans 'Au Sud du Nord'

Pour fêter ses 30 ans, l'association 'Au Sud du Nord' nous a fait le plaisir d'organiser ses festivités sur plusieurs sites de la commune de Boissy le Cutté tout au long du week end du 30 Août.

A l'occasion du concert d'ouverture de ce festival au café restaurant "Le fer à Cheval" le 30 septembre, Mesdames Monique Zamperlini et Sylvie Séchet ont remis la médaille de la ville à M. Laccarriere.

C'est pour mettre en valeur son investissement associatif et artistique depuis 30 ans avec un ancrage sur la commune de Boissy le Cutté que cette médaille lui a été remise.

Sylvie Séchet & J-Michel Dumazert

Les Enfants d'"Anne & Niki" démarrent la nouvelle année en beauté !

Cher Boissillons,

Nous entamons notre 3ème année avec l'envie de partager de nouveaux événements. Nous souhaitons vous informer des dernières nouvelles et des moments forts à venir.

Tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à nos événements l'année dernière, ainsi qu'à notre deuxième édition du vide-greniers, qui s'est tenue le 8 septembre dernier malgré une météo capricieuse. Votre soutien et votre participation ont largement contribué au succès de cette journée.

En ce qui concerne nos projets, la soirée d'Halloween a eu lieu le 31 octobre. Nos petits Boissillons ont parcouru alors les rues du village pour récolter des friandises.

Quant au week-end du 22-23 novembre 2024, ne manquez pas notre 3ème édition du marché de Noël, qui se déroulera à la salle des fêtes. Si vous êtes exposant et souhaitez participer à cet événement, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes toujours à la recherche de créateurs et d'artisans locaux.

Nous sommes impatients de partager ces moments privilégiés avec vous ! Pour plus de détails sur nos prochains événements, rendez-vous sur notre page Facebook ou contactez-nous par e-mail à enfants.anne.niki@gmail.com.

À très bientôt,

Les membres de l'association "Les Enfants d'Anne & Niki"

C'est la rentrée.

Le mercredi 11 septembre l'association Origin'elles a fait sa rentrée sportive avec presque 30 inscriptions.

Il est encore temps de venir essayer et s'inscrire aux cours proposés tous les Mercredis à partir de 15h45 à la salle d'activités.

15h45 Zumba Kids (à partir de 3ans)
16h30 Girly Street (à partir de 8ans)
18h30 Renforcement Musculaire
19h30 Zumba

Pour tous renseignements contactez Virginie au 06.76.43.37.80

Tous ensembles pour octobre rose : Le dimanche 6 Octobre 2024 l'association Origin'elles a organisé une zumba rose. Grâce à vous elle a pu reverser 135€ à la lutte contre le cancer du sein.

Sportivement, VIRGINIE ET CÉCILE.

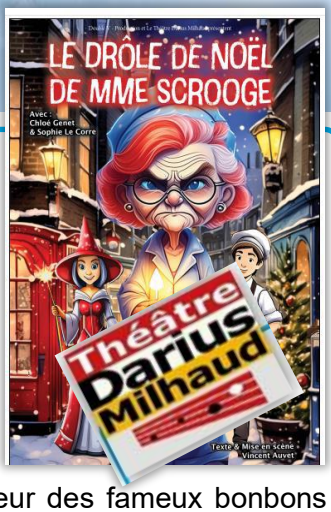

Rappel : Théâtre à Boissy le Cutté (16 Novembre à 16h)

Pièce de théâtre à partir de 5 ans.

"Double V-Production" et "Le Théâtre Darius Milhaud" présentent :

« Le drôle de Noel de Madame Scrooge ».

Pièce écrite et mise en scène par Vincent Auvet.

(D'après le célèbre conte "A Christmas Carol" de Charles Dickens)

Réservations obligatoires : 06 22 02 09 22 ou tdm.adm@orange.fr

Tarifs : 7 euros pour les Boissillons / 10 euros pour les extérieurs.

Résumé de la pièce :

À Londres, Madame Scrooge est la riche héritière de Monsieur Scrooge (l'inventeur des fameux bonbons chocolatés les "Scroogies".

Comme lui, elle est d'une avarice folle et chaque année elle fuit " L'esprit de Noël " se refusant à toute forme de générosité, ne voulant faire de cadeaux à personne, n'ayant aucun geste envers les plus pauvres. Même son unique neveu, le courageux Tommy, ne parvient pas en cette veille de Noël à la convaincre d'ouvrir un peu son cœur et de distribuer ne serait-ce qu'une seule pièce d'or de son immense fortune.

Mais, c'est sans compter sur la fée "Christmas", une bonne fée pleine de "loufoquerie" qui a plus d'un tour de malice dans son chapeau pointu.

Ses nombreux tours de passe-passe et ses formules magiques vont entraîner cette veille avare de Madame Scrooge dans un tourbillon de situations aussi drôles que cocasses mais parviendra-t-elle à la rendre plus généreuse ?

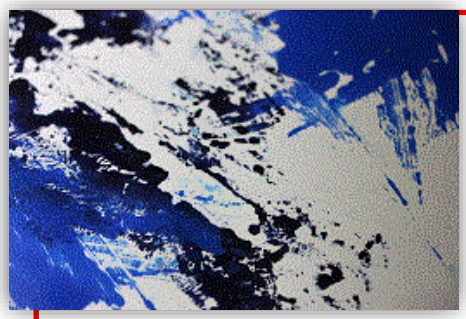

2e Salon des arts de Boissy le Cutté

Notre Salon des Arts 2024 se tiendra les **7 et 8 décembre 2024** à la salle des fêtes avec à la clé plusieurs remises de prix : prix de la mairie, prix Lantara, prix du public et prix des enfants. L'invité d'honneur de cette édition 2024 sera Mr Dognon, vainqueur l'année dernière du prix du public.

De nombreux artistes locaux viendront exposer leurs œuvres : peinture, sculpture, photographie, collages, techniques mixtes, etc … Cette année, nous mettrons en avant une nouvelle technique artistique … à découvrir sur place !

Le salon sera ouvert au public le samedi 07 décembre de 10h à 19h et le dimanche 08 décembre de 10h à 17h.

Le vernissage aura lieu le samedi 07 décembre à partir de 18h sous les présidences de Mme le Maire, des élues et élus et notamment des membres de la commission "Loisirs, Culture, Vie associative".

Les artistes et nous-mêmes espérons vous voir nombreux sur ce 2e salon.

Appel aux artistes boissillons

Si vous exposez au Salon des Arts de décembre 2024, vous serez automatiquement contactés pour vous proposer de participer aux prochains évènements artistiques organisés par la commune.

Dans le cas contraire, et si vous le souhaitez, vous pouvez contacter la mairie afin de vous faire connaître : soit physiquement soit par mail (mairie@boissy-le-cutte.fr).

Catherine Widmer Dumazert

Une nouvelle praticienne au Pôle Santé

Notre nouvelle Ostéopathe est désormais installée au Pôle Santé de Boissy le Cutté… Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous soit par téléphone soit directement sur Doctolib (le site Web de la commune a été mis à jour avec ses coordonnées et un lien direct vers sa page Doctolib).

Ostéopathie structurelle, maxillo-faciale, crânienne, pédiatrique, pour femme enceinte, elle saura parfaitement prendre soin de vous (attention, les cartes bancaires ne sont pas encore acceptées).

J-Michel Dumazert

État Civil

Mariage

Mme Sophie, Marie, Andrée RACAPÉ et M. Nicolas, Serge VINCENT 12 octobre 2024

PACS

Mme Marion ROUSSEAU et M. Henri-Joseph PLU	05 juillet 2024
Mme Débora FERNANDES FILIPE et M. Jérémy LOPES	11 octobre 2024

Naissances

GALLOU Célia Laura Marguerite	19 août 2024 à Longjumeau

Décès

LOUIS Marie Alice ép. DOUSSINT	22 Avril 2024 à Savigny sur Orge
BARBOSA DE BARROS João Manuel	28 juin 2024 à Évry-Courcouronnes
DOUSSINT Pierre André	13 Juillet 2024 à Paris 15e
LAMETH Alain, Pascal, Christian	22 juillet 2024 à Évry-Courcouronnes
BARBERI Nadine, Gisèle veuve DRUET	23 juillet 2024 à Caen

Urbanisme

Déclarations préalables

Nom	Adresse	Projet
	11 rue Margaille	Reconstruction partielle de la maison + remplacement d'un garage en pièce habitable
	29 ter Grande rue	Création d'un studio de musique dans la grange
	5 impasse des Coquelicots	Remplacement portail
	27 grande rue	Réfection toiture + pergola
	26 rue de la Libération	Clôture
	2 impasse des Coquelicots	Remplacement portail + portillon
	49 rue de la Libération	Remplacement d'un garage en pièce habitable

Benne à encombrants

Une benne à encombrants sera mise à la disposition des Boissillons au service technique (Rue des Champs) :

Le 23 Novembre 9h–11h30

À noter sur vos tablettes !

(Un justificatif de domicile peut vous être demandé)

Du 6 au 11 Janvier 2025, vous pourrez déposer vos sapins de Noël près de la benne à encombrants.

Agenda

11 Novembre :	Commémoration du 11 Novembre. 10h15 cour de la mairie
16 Novembre :	Théâtre - Le drôle de Noël de Madame SCROOGE, 16h Salle des fêtes.
7 & 8 Décembre :	Salon des Arts – Salle des fêtes.
10 Décembre :	Concours des Maisons illuminées à 18h30
11 Décembre :	Distribution des colis aux anciens de 14h à 16h salle des fêtes
14 Décembre :	Gospel à l'église de BOISSY LE CUTTÉ. 20h30
05 Janvier 2025 :	Galette des rois, 15h à la salle des fêtes
19 Janvier 2025 :	Vœux du Maire, 15h à la salle des fêtes (le Dimanche 19 Janvier)

Directrice de la Publication : SYLVIE SECHET. Comité de rédaction : JÜRGEN ALLEAUME, CATHERINE DUMAZERT, JEAN-MICHEL DUMAZERT, KARINE LANIAU, SYLVIE SECHET, XAVIER SEVERE, MONIQUE ZAMPERLINI